

Procès-verbal de la réunion n° 15 du Conseil d'Administration du 8 juin 2010

Présents : Mr. JP. Delchef (Président), Mme F. Charneux, D.Doyen, Mrs J. Ringlet (Vice-Président), A. Geurten, A. Kaison, J. Monsieur, J. Nivarlet, B. Scherpereel, L. Lopez (Secrétaire général)

Excusés : D. Sonveaux (raisons médicales) , M. Collard (raisons médicales)

La réunion débute à 18h00.

1.Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 mai 2010

Le procès-verbal de la réunion du 17 mai 2010, tel que publié sur le site le 21 mai 2010 est approuvé à l'unanimité par les membres du CDA.

2.Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 31 mai 2010

Le procès-verbal de la réunion du 31 mai 2010, tel que publié sur le site le 4 juin 2010 est approuvé à l'unanimité par les membres du CDA.

3. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 17 mai 2010

7.11. Demande de dérogation pour un joueur pupille

Suite au mail reçu, le président propose d'analyser le dossier plus en profondeur et il est demandé une petite enquête supplémentaire. A. Kaison est chargé de collecter les informations.

Compte tenu de la spécificité de la demande (situation géographique du club), le Conseil d'Administration accorde la dérogation demandée.

7.1. Commission d'avis pour les clubs désirant participer aux compétitions Ligue 1 féminine

La commission sera composée de José Nivarlet, Cathy Populaire + deux personnes parmi les clubs seront désignées pour faire partie de cette commission. Un courrier sera expédié aux différents clubs qui ont présenté deux candidats.

Le Secrétaire général informera Sprimont qu'un seul candidat sera retenu sur les deux présentés.

10.4. Département détection et sélection

La question de savoir si une joueuse évoluant à l'étranger peut être reprise en sélection provinciale fera l'objet d'un examen complémentaire à la lumière des précédents et de la réglementation FIBA.

Par manque d'informations complémentaires, le dossier est toujours en cours.

4. Assemblée générale du 12 juin 2010

4.1. Examen de l'ordre du jour du jour actualisé

Les membres du CDA parcourent les différents rapports des départements repris dans l'ordre du jour.

4.2. Rapport de la réunion législative du 30 mai 2010

Les membres de la commission législative ont constaté que certains rapports des départements nécessitent quelques petites adaptations suite à certaines erreurs de forme relevées.

4.3. Examen des modifications statutaires et prise de position du CDA

Les membres du CDA ont examiné les modifications statutaires présentées et les ont commentées. En ce qui concerne la proposition relative à l'article PJ 4, les membres du conseil d'administration suivent la proposition du président suivant laquelle il est préférable d'attendre le résultat de l'action introduite devant le tribunal de 1^{ère} instance de BXL par un club avant d'envisager un éventuel changement dans la procédure de désignation des membres des organes judiciaires fédéraux.

4.4. Echos des réunions des groupements parlementaires

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance des remarques formulées par les différents groupements au sujet des propositions statutaires.

4.5. Clubs non en ordre de paiement

La trésorerie générale communique la liste des clubs défaillants à ce jour.

4.6. Convention BRA

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance d'un courrier envoyé par Monsieur Christian MICHIELS relatif à la convention avec la BRA. Ils décident de proposer à l'assemblée générale de prolonger la convention actuelle jusqu'au 31.12.2010.

4.7. Prix du fair play

En collaboration avec le Panathlon Wallonie- Bruxelles de Basket-ball, les membres du CDA décident d'attribuer le prix 2010 – 2011 au coach de Kain pour le geste sportif suivant :

Pendant le match de Dames qui opposait TEF Kain à Mouscron Tremplin, le 17 avril 2010, une joueuse de Mouscron s'est blessée gravement au nez et a été incapable de reprendre le jeu par la suite. N'ayant présenté que 5 joueuses, il fallait continuer à quatre.

Le TEF Kain a aussitôt décidé de retirer une joueuse pour évoluer à 4 contre 4, durant tout le reste de la rencontre, laissant encore 5 joueuses sur le banc.

4.8. Organisation pratique

Les membres du CDA définissent les attributions aux différents postes de travail.

5. Gestion du personnel

5.1. Règlement de travail

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance du règlement de travail destiné au personnel de l'AWBB et marquent leur accord pour la présentation au personnel. Deux réunions sont prévues : à Bruxelles le 9/6 et à Jambes le 16/6

5.2. Dossier de Monsieur Slangen

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance du courrier reçu du conseil de l'intéressé. Ils marquent leur accord, à l'unanimité, sur la réponse présentée par l'AWBB, ainsi que sur l'avenant au contrat qui sera proposé à la signature entre les parties.

6. Exercices des compétences administratives du conseil d'administration

6.1. Application de l'article PA 72 province de BBW

Les membres du CDA prennent connaissance du courrier reçu (composition du bureau) de la province de Bruxelles-Brabant wallon et marquent leur accord sur le contenu. De plus, ils marquent leur accord sur la renomination pour cinq ans de Monsieur André DE LEENER en tant que secrétaire provincial (1^{er} juillet 2010 – 30 juin 2015).

6.2. Demande de dérogation à l'article PC 59 introduite par le CP Namur

Les membres du CDA s'accordent pour octroyer une dérogation pour un an à la province de Namur uniquement pour les championnats provinciaux :

Toute demande de changement d'heure dans la même journée doit être accompagnée de l'accord du club adverse.

La demande de modification au calendrier, laissée sans réponse par le club adverse plus de 5 cinq jours ouvrables après son envoi sera considérée comme acceptée.

6.3. Demande de dérogation à l'article PC 59 introduite par le CP Hainaut

Les membres du CDA s'accordent pour octroyer une dérogation pour un an à la province de Hainaut uniquement pour les championnats provinciaux.

Toute demande de changement d'heure dans la même journée doit être accompagnée de l'accord du club adverse.

La demande de modification au calendrier, laissée sans réponse par le club adverse plus de 7 jours calendrier après son envoi sera considérée comme acceptée.

6.4. Approbation des play off en province de Liège

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance du document et demandent un complément d'information à la province avant de se prononcer.

6.5. Démission du club Heusy (2564)

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance du courrier reçu du club annonçant sa démission.

6.6. Refus d'une lettre de sortie

Suite à la discussion intervenue entre le club et le joueur, le club concerné a marqué son accord pour que l'AWBB octroye la lettre de sortie à la VBL.

6.7. Courrier C. Michiels

Les membres du CDA prennent note du courrier de Monsieur C. Michiels. Le responsable du département prendra contact avec lui.

6.8. Démission du club BC Tournai (1394)

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance du courrier reçu du club annonçant sa démission.

6.9. Question posée par le CP de Namur

Monsieur Sébastien FISSON, élu au Comité Provincial de Namur lors de l'Assemblée Générale des clubs du 21 mai dernier, a bénéficié pour la saison prochaine d'une mutation en faveur du club de Libramont, en province de Luxembourg.

Si à l'échéance du dépôt des candidatures, Mr FISSON était affecté à un club de Namur, si à la date de l'AP, il était toujours affilié à un club de Namur, si sa mutation devient effective et n'est pas annulée au 30 juin 2010, il devient membre d'un club du Luxembourg.

Dans ce cas, les membres du CDA décident de supprimer le mandat octroyé dans le cadre de l'article PA 74 bis en fonction de l'article PA71, dont partie reprise ci-après :

"ARTICLE 71 : NOMBRE DE MEMBRES

Le C.P. comprend de 7 à 11 membres licenciés, affectés dans des clubs différents de la province et élus par l'A.P.

6.10 Parrainage des nouveaux clubs

Bulls Basket Philippeville (2667) – José NIVARLET
Femina Rapido Thuin (2668) – Lucien LOPEZ
ASBL Great Garlic (2669) - Jean-Pierre DELCHEF

6.11. Approbation des play off en province de Bruxelles Brabant wallon

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance du document et demandent un complément d'information à la province avant de se prononcer.

6.12. Désignation d'un assistant-coach pour l'équipe A'

Après avoir entendu l'exposé du président sur les composantes et la gestion du dossier, Les membres du CDA décident de confier la mission à Eric STRUELENS.

6.13. Désignation des staffs provinciaux

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance du tableau des désignations des Head Coachs provinciaux et décident d'approuver le tableau repris ci-après :

Province	Garçons	Filles
Bxl-Brabant wallon	Jean-Claude Dooms	Daniel Moerenhout
Hainaut	Patrick Verdun	Michel Borremans
Liège	Pascal Mossay	France Chévaux
Luxembourg	Laurent François	Jean-Marie Fivet
Namur	Laurent Constantiello	Michel Bechoux

6.14. Organisation d'un championnat pré-poussins interprovincial

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de la demande de la province de BBW de la possibilité d'organiser une compétition interprovinciale pour le championnat pré-poussins. Ils marquent leur accord sur le principe, les modalités pratiques étant à définir entre les provinces concernées.

7. Exercice des compétences judiciaires du conseil d'administration

7.1. Dossier RPC Schaerbeek

Les membres du Conseil d'Administration ont pris acte de la nouvelle citation à comparaître en justice, nonobstant la convention de désistement qui était intervenue.

En ce qui concerne la procédure fédérale, la cassation qui devait avoir lieu a été postposée à la demande du Conseil du club.

De même, le conseil d'administration décide de suspendre la procédure d'évocation envisagée dans l'attente du prononcé de la décision judiciaire.

7.2. Proposition de radiation de monsieur Di Francesco

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance d'un courriel reçu du Président du Conseil judiciaire régional concernant la sanction prise envers la personne concernée (Dossier RG n° 047-0910 du 25 janvier 2010). Ils décident de radier l'intéressé à l'AWBB à dater de ce jour et de notifier la décision à l'assemblée générale du 12 juin 2010.

7.3. Proposition de radiation de monsieur Crombet

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance d'un courriel reçu du Président du Conseil judiciaire régional concernant la sanction prise envers la personne concernée.

Un appel ayant été interjeté l'examen du dossier est postposé.

7.4. Nomination de Monsieur Hubert COLLET comme membre ad hoc au CJR du 31/05/2010

Comme suite à la demande du Procureur régional, Le Conseil d'Administration décide de ratifier la proposition de nomination de l'intéressé comme membre ad hoc afin de siéger au conseil repris sous rubrique.

7.5. Démission de monsieur A. Rémy

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance d'un courrier de Monsieur Jacques BUFFE suite à la démission de Monsieur André REMY. Le Conseil d'Administration remercie Monsieur André REMY pour les services rendus à la cause du basketball FRBB & AWBB pendant de nombreuses années.

7.6. Application de l'article PJ 4

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance d'un courriel reçu du Procureur régional suite à la candidature de Madame Anne-Marie SFERRAZZA pour un poste de membre au CJP du Hainaut. Suite à l'avis motivé de la commission, le Conseil d'Administration de l'AWBB décide que l'intéressée pourra représenter éventuellement sa candidature, si elle le souhaite, dans un an, soit en mai 2011.

7.7. Application de l'article PJ 4

Les membres du Conseil d'Administration ont pris connaissance d'un courriel reçu du Procureur régional suite à la candidature de Monsieur José DELIEGE pour un poste de membre à la chambre d'Appel de l'AWBB. Suite à l'avis de la commission, le Conseil d'Administration de l'AWBB décide de nommer l'intéressé membre du Conseil d'Appel de l'AWBB à dater du 1^{er} juillet 2010 et de mettre la désignation à l'ordre du jour de l'assemblée générale du 12 juin 2010.

8. Préparation de la saison sportive 2010 -2011

8.1. Modalités pour l'organisation de la ligue 1.

Après avoir entendu les différents arguments présentés par le Président, les membres du CDA décident d'appliquer l'article 174 bis de la FRBB et de l'adapter à l'AWBB (double affiliation). Les joueuses doivent signer un document en ce sens. Il convient également de déterminer la date à laquelle le document doit être renvoyé, soit le 1^{er} septembre 2010. Le calendrier et le classement seront repris dans la compétition régionale AWBB.

9. Rapport du secrétaire - général

9.1 Photos sur licences

Certains clubs ont déjà renvoyé les photos de certaines de leurs équipes (400 photos à ce jour). Ils recevront donc leurs nouvelles licences pour la saison 2010-2011 munies de photos. Pour rappel, dernière date pour l'envoi : le 25 juin 2010. Après cette date, les photos reçues entreront en ligne de compte pour la saison 2011-2012.

9.2 Commentaires sur les assemblées provinciales auxquelles a participé le SG

D'une façon générale, les AP se sont déroulées dans de bonnes conditions. Les PV des Comités provinciaux et de leurs commissions, ainsi que ceux des groupements des Parlementaires ont recueilli un écho favorable dans toutes les provinces et ont fait l'objet, bien souvent, d'un vote unanime positif.

Les membres du CDA restent attentifs à la conclusion de la problématique du résultat du dépouillement des élections dans la province de Bruxelles-Brabant wallon.

10. Rapport du trésorier général

10.1 Liste des clubs en défaut de paiement à la date du 07 juin 2010

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance de la liste des clubs défaillants à ce jour.

11. Départements

11.1. Département Arbitrage

11.1.1. Application de l'article PC 9 pour la saison 2010-2011

Le responsable du département propose d'adapter la proposition approuvée lors de la réunion du 17 mai 2010 comme suit :

Le département fixe le nombre de matchs de jeunes exigé pour être reconnu durant la saison 2010-2011 comme arbitre régional ou national AWBB.

Il est fixé à deux désignations par mois

Il sera rappelé aux convocateurs des compétitions régionales jeunes que la priorité doit être accordée dans les désignations aux arbitres régionaux ou nationaux AWBB

Ajout :

*"En fin de saison le département arbitrage tiendra compte du travail effectué par certains arbitres comme formateur, évaluateur ou classificateur.
Une prestation comme formateur, évaluateur ou classificateur équivaut à une désignation comme arbitre dans une rencontre de jeunes."*

11.2. Département Promotion

11.2.1. Summer Tour 2010

Le responsable a reçu 5 ou 6 candidatures d'étudiants à ce jour. Pour rappel, le besoin est de 3 candidats. Les affiches corrigées ont été distribuées.

11.3. Département Coupes

Le responsable du département informe les membres du CDA de la situation financière actuelle. Le dossier est toujours en cours.

11.4. Département Championnat

11.4.1. Composition des divisions régionales pour la saison 2010-2011

Confirmation de la composition des séries R2 messieurs. Afin de mieux équilibrer les séries, les provinces ayant 4 équipes engagées ou plus, ont été réparties dans les 2 séries.

Les membres du CDA valident les compositions des séries telles que présentées par le département.

12. Nouvelles de la FRBB

12.1. Prise de connaissance du procès-verbal de la réunion du CDA du 19 mai 2010.

Les membres du CDA ont pris connaissance du PV de la réunion. A la lecture de ce procès-verbal, deux questions sont posées :

- Point 4 : A quel endroit peut-on voir l'ordre du jour de l'AG de la FRBB ? Le président répond qu'il a été envoyé aux membres effectifs de l'AG (1 par province) et qu'il s'informerait sur les modalités envisageables en matière de publication. Dans l'intervalle, il transmettra une copie de l'ordre du jour aux membres du CDA.
- Point 6 : Est-il possible de consulter la convention qui existe entre FRBB et BLB ? Le président répond qu'il posera la question lors de la prochaine réunion du CDA de la FRBB.

12.2. Questions J. Monsieur

Les modalités de montée/descente des arbitres en 1^{ère} nationale ne devraient-elles pas être communiquées aux arbitres avant le début de la compétition ? La réponse est positive et l'AWBB demandera l'application des dispositions de la convention.

13. Divers

José Nivarlet : Reçu mail du CP BBW signalant l'impossibilité d'organiser les JRJ à Louvain-la-Neuve avant avril 2011 à cause des travaux qui seront exécutés dans la salle. Il conviendra de voir avec la province s'il n'y a pas d'autre endroit pour l'organiser (réponse pour le 25/6), sinon, la demande peut être faite pour l'organiser dans la salle de Jumet. Par ailleurs, il signale également que pour le stage interprovincial, la salle de Loverval sera indisponible d'octobre 2010 à mai 2011 à cause des travaux de rénovation des chambres.

Dominique Doyen : Commentaires sur les calculs des montants pas toujours exacts des indemnités de formation lors des mutations des joueurs. En réponse, il a été indiqué dans la newsletter qu'à cause d'un "bug" informatique dans le programme, les clubs ont la faculté d'annuler les mutations jusqu'au 30 juin uniquement pour raison de calcul erroné des indemnités de formation. Les clubs ont toujours la possibilité de contacter Madame LAURENT pour obtenir plus d'informations.

Alain Geurten : Modification du nom du club de BC Namur Capitale → Dexia Namur Capitale

Alain Kaison : Regrette les commentaires d'un membre du CP parus sur le site de Liège sur le retard apporté dans la communication des numéros de grille. Le CDA regrette vivement le texte paru sur le site qui ne correspond aux faits. Le président prendra contact avec les responsables du CP

Par si les grilles ont été expédiées le dimanche 6/6, elles n'ont paru seulement sur le site de Liège que le mardi 8/6.

Lucien Lopez : Les conventions avec les bénévoles n'ont pas été mises à jour. Il y a des modifications à apporter. Ces conventions seront adaptées très prochainement et seront transmises directement aux **organes fédéraux** par la suite.

Jean-Pierre Delchef :

- Une réunion VBL/AWBB aura lieu le 15/6 pour faire l'inventaire de tous les points à régler.
- Hyundai : les paiements des factures ont été effectués par l'AWBB. Il demande une réflexion sur la manière de récupérer les débours et envisager l'adaptation, le cas échéant, de l'accord qui existe actuellement pour la mise à disposition de véhicules de fonction.

- Subsidés Mini basket : Le Conseil d'administration décide d'accorder un subside (moyennant production de justificatifs) pour l'organisation des deux tournois internationaux qui ont lieu à Bruxelles et Liège.
- Notes de frais : il est rappelé qu'en ce qui concerne le poste 1010, toutes les notes de frais doivent être soumises à l'approbation du Président.

La réunion se termine à **22h00**

Jean-Pierre **DELCHF**
Président

Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général